

Formulaire de demande de remboursement ou d'échange des titres-services électroniques pour les utilisateurs

A renvoyer par:



Mail

<https://titres-services.wallonie.be/citoyen/contact>



Courrier

**Titres Services Wallonie
BP 77 – 1180 Uccle**

Nom: _____

Prénom: _____

E-Mail: _____

Adresse: _____ **N°:** _____ **Bte:** _____

N° d'utilisateur: _____ - _____ - _____

Code postal et Localité: _____

Cochez ce qui convient

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES TITRES-SERVICES

Je demande le remboursement de _____ (nombre) titres-services non utilisés et encore valables, sur le compte :

BE _____ - _____ - _____ - _____ au nom de _____

- Les titres-services obtenus dans le cadre de l'aide à la maternité ne sont pas remboursables.
- Si mes titres-services encore valables ont été achetés durant l'année précédente : Sodexo remboursera les titres-services à raison de 90% de leur valeur d'achat. Vous bénéficiez en effet d'une réduction d'impôt pour autant que vous n'avez pas dépassé le montant maximal déductible fiscalement.

DEMANDE D'ÉCHANGE DE TITRES-SERVICES ÉLECTRONIQUES CONTRE DES TITRES-SERVICES ÉLECTRONIQUES

Je demande à échanger mes _____ (nombre) titres-services électroniques non utilisés et encore valables

- Les nouveaux titres-services seront mis à ma disposition dès l'encodage de ma demande.

DEMANDE D'ÉCHANGE DE TITRES-SERVICES ÉLECTRONIQUES CONTRE DES TITRES-SERVICES PAPIER

Je demande à échanger mes _____ (nombre) titres-services électroniques non utilisés et encore valables contre des titres-services papier.

La différence de prix en cas d'augmentation de la valeur du chèque me sera facturée.

- Les nouveaux titres-services seront mis à ma disposition dès l'encodage de ma demande.
- Je change mon profil via l'Espace Sécurisé: www.wallonie-titres-services.be
- Les nouveaux titres-services papier seront remis à la Poste dans un délai de 5 jours ouvrables.

PRÉCISIONS OU AUTRES PROBLÈMES

« Lu et Approuvé » **je date et je signe:**

____ / ____ / _____

Vos déclarations sont traitées et conservées dans des fichiers informatiques. Elles donnent lieu au droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 8/12/92 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Vous pouvez obtenir plus d'informations à ce sujet auprès du registre public (Commission de la Protection de la Vie Privée, Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles ; commission@privacycommission.be).